



DELIBÉRATIONS N°79

CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MAI 2023

DEL 2023.05.24/79

Thème :

AFFAIRES SCOLAIRES

Objet :

**Subventions aux
activités
pédagogiques - École
de Fortville /Année
scolaire 2022-2023 :
« Nuitée refuge pour
les CM2 »**

Convocation :

Date : 17/05/2023

Affichage : 17/05/2023

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 24

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 32

Le **mercredi 24 mai 2023** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Catherine VALDENNAIRE, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Christian FERRUS, Hervé BOULAIS, Marie SOUBRANE, Renaud PONS, Christophe OSTI, Yoann LAGIER, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aïcha CHERIF, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Élisa FAURE donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
André MARTIN donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Hervé BOULAIS
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Annie ASTIER-CONVERSET
Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian FERRUS
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Élisa FAURE, André MARTIN, Christian JULLIEN, Maud GADÉ, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Stéphane SIMOND, Corinne FAURE-BRAC, Francine DAERDEN

Absent :

Sandrine CORDIER

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

AR Prefecture

005-210500237-20230524-2023_05_79-DE
Reçu le 31/05/2023
Publié le 31/05/2023

Rapporteur : Michèle SKRIPNIKOFF

- VU** la délibération n° 2016.09.28/157 portant sur la convention de partenariat financier pour l'organisation des voyages scolaires des élémentaires entre le Département des Hautes Alpes et la Ville.
- CONSIDERANT** l'avis favorable de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Briançon.
- CONSIDERANT** Compte tenu de l'enveloppe budgétaire allouée par le département et du nombre important de demandes de subventions, la participation du Conseil Départemental est limitée à 12 euros par enfant.
- CONSIDERANT** que l'école de Fortville organise une nuitée au refuge de Buffère pour les élèves de CM2 (15 enfants), du 15 au 16 juin 2023 pour un budget prévisionnel de 976,00 € détaillé ci-dessous.
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Vie quotidienne, Jeunesse et Sports » réunie le 22 mai 2023.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
Libellés	Montants en euros	Libellés	Montants en euros
Hébergement	450,00	Participation familles	375,00
Repas	126,00	Subventions :	
Transport bus	200,00	- Conseil Départemental	180,00
Prestation de service	200,00	- Ville de Briançon	180,00
		Autres participations :	
		- Coopérative	120,00
		- association parents élèves	121,00
TOTAL	976,00	TOTAL	976,00

AR Prefecture

005-210500237-20230524-2023_05_79-DE
Reçu le 31/05/2023
Publié le 31/05/2023

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver ce plan de financement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

AFFAIRES SCOLAIRES DEL 2023.05.24/79

PUBLIÉE LE : **31 MAI 2023**

Le Maire,

Arnaud MURGIA



Par déléation,
Béatrice CHEVALIER
Directrice Générale des Services